

Notice de Poste :
Retrait de matériaux amiantés
Niveau 1 - Empoussièremment < 100f/L



DANGER	CONSEILS AUX OPERATEURS	
	HYGIENE	
	<p>Port de l'APR en étant rasé de près. Il est interdit de boire, manger et fumer dans et à proximité de la zone d'intervention.</p>	
	PROCEDURES DE TRAVAIL	
	<p>Respect des procédures de travail indiqués dans la fiche processus et dans l'instruction de poste correspondante (Voir plan de retrait ou mode opératoire).</p> <p>Respect des procédures de décontamination en fin de vacation. Respect des temps de vacation (2h30, max. 6h par jour)</p>	
RISQUES	PROTECTIONS COLLECTIVES	
	<p>Marquage préalable des matériaux contenant de l'amiante.</p> <p>Mise en place avant la phase de retrait des moyens de décontamination adaptés (Voir plan de retrait) et vérification de leur fonctionnement.</p>	
RISQUES	<p>Mise en place et vérification des isolements et confinements indiqués dans le plan de retrait tout au long du chantier.</p> <p>Vérification hebdomadaire de l'aéraulique chantier.</p>	
RISQUES	PROTECTIONS INDIVIDUELLES	
RISQUES	<p>Masque complet à ventilation assistée type Scott Proflow + Masque Vision 2. Equipés de filtres P3 PF10.</p>	
CONSEQUENCES POSSIBLES	<p>Combinaison jettable catégorie 3 type 5, avec coutures recouvertes et capuche + Gants étanches aux particules.</p>	
CONSEQUENCES POSSIBLES	<p>Bottes de sécurité décontaminables.</p>	
CONSEQUENCES POSSIBLES	DECHETS	
CONSEQUENCES POSSIBLES	<p>Ne pas jeter les déchets dans une filières classique. Toujours évacuer les déchets conformément au CAP prévu pour le chantier.</p>	
FORMATION	<p>Stocker les déchets dans une zone matérialisée, fermée, signalée, et protégée des UV.</p>	
FORMATION	EXPOSITION ACCIDENTELLE	
FORMATION	<p>En cas d'exposition accidentelles, mentionner les conditions de l'exposition sur la fiche de décompte des heures pour mise en place de mesure correctives par l'encadrement.</p>	
SS34-FORM-20 V2.0		

Notice de Poste :
Retrait de matériaux amiantés
Niveau 1 - Empoussièrément < 100f/L



RISQUES ASSOCIES

DANGER	CONSEILS AUX OPERATEURS
	<p align="center">TRAVAIL AVEC OUTILS MANUELS ET MECANIQUES (Ponçage, Découpe par outils mécanique ou manuel, Burinage)</p> <p>Port de gants résistants et adaptés à l'outil utilisé. Travail avec un éclairage suffisant. Conservation des carters de protection en place. Remplacement des outils défectueux ou abimés. Le masque complet protège le visage contre les projections.</p>
	<p align="center">TRAVAIL EN HAUTEUR</p> <p>Port du casque sur les échafaudages tubulaire. Maintient des gardes corps en place. Vérification du PV de réception ou de la convention de mise à disposition des échafaudage ou nacelles.</p>
	<p align="center">DECONSTRUCTION D'ELEMENTS LOURDS</p> <p>Travail en équipe pour limiter la charge. Utilisation d'engins de levage dès que possible. Eviter le travail bras tendu au dessus des épaules, ou accroupie.</p>
	<p align="center">UTILISATION DE PRODUITS SOLVANTES</p> <p>Travail dans un flux d'air en environnement clos. Utilisation dès que nécessaire de filtres adaptés type A2P3. Consultation des fiches sécurité et notices de poste correspondantes</p>
	<p align="center">RISQUE DE DEPART DE FEU (Soudure, Découpe au chalumeau)</p> <p>Présence d'un extincteur à proximité. Utilisation de film étanche catégorie M1 pour les protections et isolement.</p>

RAPPEL : DES CHAUSSURES (OU BOTTES) DE SECURITE DOIVENT ETRE PORTEES EN TOUT TEMPS SUR LE CHANTIER

Transmis pour avis à la médecine du travail
 le : 22/02/2019

Nom du Médecin :
 Dr C. COMBARNOUS

Signature :